



Données essentielles de la convention de subvention n° DTBS/BTM/04/2022

Les informations relatives à l'autorité administrative attribuant la subvention :		
1	nomAttribuant	Voies Navigables de France - Direction territoriale du bassin de la Seine et Loire aval
2	idAttribuant	130 017 791 00034
3	dateConvention	2022-09-15
4	referenceDecision	DTBS/BTM/04/2022
Les informations relatives au bénéficiaire de la subvention :		
5	nomBeneficiaire	POINT P SAS – Eiffage
6	idBeneficiaire	695 680 108 01334
Les informations relatives à la subvention :		
7	objet	PARM : Expérimentation de report modal visant à examiner la faisabilité de 10 transports de matériaux de construction au départ de MONTEREAU FAULT YONNE (darse) avec escale à ALFORTVILLE pour vider et recharger des matériaux à destination de SAINT-DENIS ETOILE
8	montant	82 088.12 €
9	nature	Aide en numéraire
10	conditionsVersement	Unique
11	datesPeriodeVersement	2023-12-31
12	idRAE	
13	Notification UE	Oui
14	pourcentageSubvention	1